

L'écho des Moissons

Le bulletin d'informations de Mallemoisson

Juillet - Août - Septembre 2023

Juillet 2023 :

Dimanche 9 juillet :

Vide grenier organisé par le Comité des Fêtes

Lundi 17 juillet :

Don du sang à l'Hôtel de Haute Provence organisé par l'Association du don du sang de 15 h à 19 h

Samedi 22 juillet :

Soirée Johnny Hallyday avec grillades organisée par l'Association du don du sang. Concours de boules l'après midi

Nocturnes boules organisées par la Boule Duyes Bléone les 7, 14, 21 et 28 juillet. Jeu provençal le 15 juillet

Août 2023 :

Nocturnes boules organisées par la Boule Duyes Bléone les 4, 11, 18 et 25 août.

Dimanche 13 août :

Rassemblement motos et vide grenier organisé par l'Association du don du sang

Du 25 au 28 août : fête votive organisée par le comité des fêtes (programme joint)

Septembre 2023 :

Nocturnes boules organisées par la Boule Duyes Bléone les 1er, 8 et 15 septembre. Jeu provençal doublette mixte le 9 septembre.

Dimanche 10 septembre :

Vide grenier organisé par les Joyeux Grillons

Samedi 23 et Dimanche 24 septembre :

Rencontres d'artistes organisées par l'Amicale de la Médiathèque

Dimanche 24 septembre :

Vide Grenier organisé par Le Grillon Buissonnier

Samedi 30 septembre :

Reprise des "cafés-philos" organisés par l'Amicale de la Médiathèque

Octobre 2023 :

Dimanche 1er octobre :

Vide grenier organisé par le Comité des Fêtes

L'EDITO DU MAIRE

Mallemoissonnaises, Mallemoissonnais mes amis,

L'été arrive.... le mini champ de lavande bleu azur devant la Mairie nous le rappelle.

En attente depuis plus de 2 ans, notre dossier "40 logements" porté par Provence Alpes Agglomération a été retenu. Il s'agit d'une étude pour l'isolation et l'éventuelle pose de panneaux photo voltaïques au niveau du bâtiment de l'école communale ce qui nous permettrait de diminuer notre facture de gaz qui a été conséquente cette année.

Lors d'une réunion à Digne auprès du SMAB (Syndicat Mixte Asse Bléone) j'ai vivement contesté le périmètre qui a été classé en 2012 "Zone Humide" sur Mallemoisson. Ce dernier va de la route nationale jusqu'à la Bléone et de la route du Chaffaut jusqu'au niveau des Duyes. J'ai adressé un courrier à Monsieur le Préfet afin de revenir à un zonage moins important car celui défini en 2012 porte tort à toute demande d'agrandissement de maisons, de garages et à l'agriculture.

Nous venons de recevoir l'étude engagée sur l'état des 17 ouvrages, ponts, murs de la commune. Elle n'a révélé aucun problème. De même, une vérification de toutes les bornes incendies va être réalisée par une entreprise habilitée.

En ce qui concerne les travaux, une étude est en cours sur la réfection de l'église et de la sacristie et une demande a été faite auprès du SDE 04 (syndicat d'énergie des Alpes de Haute Provence) afin d'obtenir une borne de recharge pour véhicules électriques.

Comment ne pas regretter la fermeture au 30 juin de l'Hôtel de Haute Provence, une "institution" au sein de la Commune qui a servi tant de repas au cours de toutes ces années grâce à Jeannette, Marie-Luce et Régis. Espérons qu'un repreneur va rapidement faire revivre cet établissement qui fait partie de la vie du Village.

Je vous souhaite un bon été à toutes et tous et vous donne rendez vous pour la fête votive

Jean-Paul COMTE



COLIS DE NOEL

L'été vient à peine de commencer mais nous devons déjà penser aux fêtes de fin d'année et aux colis de Noël de nos aînés.

Comme les années précédentes, les colis sont destinés aux personnes de plus de 65 ans.

Vous trouverez joint à ce bulletin le formulaire d'inscription à remplir et **à retourner en mairie au plus tard le 30 septembre.**

◆ VIE DE LA COMMUNE ET ASSOCIATIONS ◆

Association "de fil en aiguilles"



Petit focus sur cette association qui a vu le jour à l'issue du Covid.

Pendant la pandémie un groupe de femmes s'est réuni à l'initiative de Marianna GIGLIO pour confectionner des masques et cette aventure continue tous les lundis, mercredis et samedis après midi à la salle des Cédres où vous êtes attendues pour la confection de vos ouvrages, des conseils, des idées, même pendant les congés scolaires.

Association "du Don du Sang"

Une collecte a eu lieu le lundi 22 mai à Mallemoisson à l'hôtel de Haute Provence une première dans ce lieu, qui a été une réussite à la grande satisfaction des propriétaires, des donneurs et du personnel de l'EFS qui ont bien apprécié cet endroit très agréable.

Une prochaine collecte aura lieu le lundi 17 juillet de 15 h à 19 h au même endroit, suivie du verre de l'amitié.

Une soirée Johnny Hallyday sera organisée le samedi 22 juillet avec buvette et petite restauration. Spectacle gratuit. A 14 h 30 concours de boules mixte.

Le 13 août, se déroulera le 3ème rassemblement motos avec un vide grenier. Pour s'inscrire il convient de téléphoner au 06 77 16 45 58



Amicale de la médiathèque



Nouvel atelier argile le 14 juin animé par Patrick VOLPES, qui a encore une fois rencontré un franc succès.



L'amicale a proposé une soirée de lecture en musique avec les contes de l'Alhambra lus par Claudine Thiot de la compagnie Plume et Ciel, accompagnée à la guitare et à la clarinette par Daniel Ratzki. Soirée suivie du verre de l'amitié.

Le Grillon Buissonnier



Grâce à ses nombreuses actions tout au long de l'année (marché floral du 1er mai, vides greniers....) l'Association le Grillon Buissonnier a offert du matériel à la garderie de l'école : pâte à modeler, feutres, crayons, gommettes, petit matériel. Les enfants ont pu finir l'année en laissant libre cours à leur créativité.

Le Comité des fêtes

Cette année la fête votive du village se déroulera du 25 au 28 août.

Nous vous joignons le programme de ces journées.

Comme les années précédentes, nous vous proposons de participer au forum des Associations qui se déroulera le dimanche 27 août le matin. Ce moment au contact de la population est un instant privilégié pour vous faire connaître du plus grand nombre, sachant que le midi la municipalité offrira un apéritif.

Afin d'organiser au mieux votre venue, il convient de s'inscrire en mairie avant



La canicule, c'est quoi ?

- Il fait très chaud.
- La température ne descend pas la nuit, ou très peu.
- Cela dure 3 jours ou plus.

En cas de malaise, **APPELEZ LE 15**

POUR EN SAVOIR PLUS: 0 800 06 66 66* (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr
www.meteo.fr pour consulter la météo et la carte de vigilance

*Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits. Ouverts uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

Quels sont les effets de la chaleur ?

Crampes

Fatigue inhabituelle

Maux de tête

Fièvre > 38°C

Vertiges / Nausées

Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, appelez le 15.

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?

Je reste au frais

Je bois de l'eau

J'évite de boire de l'alcool

Je mange en quantité suffisante

Je ferme les volets et fenêtres le jour, j'aère la nuit

Je mouille mon corps

Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

Je fais des activités sans effort

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

En cas d'épisode caniculaire adoptez les bons gestes. Si vous faites partie des personnes vulnérables ou si l'un de vos proches habite Mallemoisson et est une personne vulnérable, vous pouvez vous inscrire auprès de la Mairie afin qu'une personne dédiée puisse s'assurer du bon état de santé de la personne en cas d'épisode caniculaire.

provence
alpes agglo

TROP DE DÉCHETS SONT ENCORE MAL TRIÉS OU ABANDONNÉS !

STOP AUX INCIVILITÉS
UN DÉPÔT SAUVAGE MÊME AU PIED DES CONTENEURS VOUS EXPOSE À :

PARTICULIERS	PROFESSIONNELS
☐ 1 500€ D'AMENDE	☐ 2 ANS DE PRISON
☐ LA SAISIE DE VOTRE VÉHICULE	☐ 75 000€ D'AMENDE, 375 000€ POUR LES PERSONNES MORALES
	☐ LA SAISIE DE VOTRE VÉHICULE

ARTICLE R610-9 DU CODE PÉNAL / ARTICLE R611-17 DU DÉCRET EN VIGUEUR

ON S'ENGAGE

- ★ POUR RESPECTER LE TRAVAIL DES AGENTS DE COLLECTE
- ★ POUR LA PROPRETÉ DE NOTRE TERRITOIRE
- ★ POUR ÉVITER LA SURFACTIONNEMENT DE L'ENFOUSSEMENT DE DÉCHETS QUI AURAIENT PU ÊTRE TRIÉS.

ADOPTEONS LES BONS REFLEXES :

EN DÉCHÈTERIE :

- Les cartons
- Les déchets verts
- Les pneus
- Les gravats

NOS DÉCHÈTERIES

ET N'OUBLIEZ PAS DE TRIER VOS EMBALLAGES

DANS LES POINTS DE TRI DÉDIÉS

LES BOUTEILLES DE GAZ CONSIGNÉES ?

Si vous n'avez plus besoin de votre bouteille de gaz, il vous suffit de la ramener dans un point de vente avec le ticket de consignation.

PLUS D'INFOS : www.alp.fr

LES DÉCHETS DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (professionnels) :

PAA collecte uniquement les déchets qui, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, peuvent être collectés et traités sans système technique particulière, dans les mêmes conditions que les déchets des ménages.

www.provencealpesagglo.fr 04.92.32.05.05

Des dépôts d'encombrants au pied des containers ont lieu de plus en plus fréquemment ces derniers temps et nous tenons à rappeler que des sanctions pénales et pécuniaires sont encourues pour ces incivilités. La surveillance va être renforcée sur les points concernés afin de prendre les mesures nécessaires.

Rappelons également que le tri des déchets doit être effectué dans les containers adaptés.

DANS CE CONTENEUR, METTEZ UNIQUEMENT LES DÉCHETS NON-RECYCLABLES

AUX ORDURES MÉNAGÈRES :

EN SAC PAS EN VRAC

Objets cassés, à usage unique...

EN DÉCHÈTERIE :

- Ameublements
- Ampoules
- Cartons
- Cartouches d'encre
- Céramiques et vaisselle
- Déchets verts
- Déchets électroniques et électriques
- Huiles de vidange et de friture

LES BOUTEILLES DE GAZ ?

Les bouteilles de gaz doivent être ramenées dans un point de vente avec le ticket de consignation.

RDV EN DÉCHÈTERIE :

OU DANS LES BORNES DE COLLECTE SPÉCIFIQUES

PENSEZ AU COMPOSTAGE

Déchets alimentaires, papiers souillés...

Médicaments non utilisés et DASRI

- Piles
- Pneus
- Textiles
- ...

www.provencealpesagglo.fr 04.92.32.05.05



INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTREE

Les inscriptions scolaires se font auprès du secrétariat de la Mairie.

Pour être scolarisés, les enfants doivent avoir 3 ans dans l'année de la rentrée, soit 3 ans au plus tard le 31 décembre 2023.

La fiche d'inscription est à retirer à la mairie ou à télécharger sur le site de la mairie.

Afin de maintenir l'ouverture des classes pour les années à venir, aucune dérogation d'inscription sur une autre commune ne sera acceptée par le Maire.

Informations pratiques

MAIRIE :

Le secrétariat de mairie est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Téléphone : 04.92.34.65.03
accueil@mairiemallemoisson.fr
site internet: www.mairie-mallemoisson.fr
https://www.facebook.com/commune.mallemoisson

NUMEROS D'URGENCE DE LA MAIRIE (en dehors des jours et heures d'ouverture et uniquement en d'urgence)

Services techniques 06.32.53.01.98
Elus 07.85.59.64.73

Horaires de la Médiathèque Michel Martin :

Mardi : 14h00 à 18h00
Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Jeudi : 14h00 à 18h00
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Samedi : 9h00 à 12h00

Horaires de la poste :

Mardi : 9 h à 11h45 - 14h00 à 16h30
Mercredi : 9h00 à 12h00
Jeudi : 9h00 à 12h00
Vendredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30

DECHETTERIE :

Horaires toute l'année :

Du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Fermée le dimanche et jours fériés.

EAU ET ASSAINISSEMENT :

Du Lundi au Jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Téléphone : 04.92.30.58.40
Mail: contact@provençalpesagglo.fr
Adresse: BP 90153 - 4 rue Klein 04990 Digne les bains

Déchets verts :

Le ramassage des déchets verts est réalisé par les employés communaux le premier lundi du mois. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie et déposer leurs déchets verts dans des sacs poubelles devant leurs habitations.

Permanence de l'Assistante Sociale :

Madame PAYAN effectue sa permanence de 9h00 à 12h00 tous les 3èmes vendredis du mois.
Pour toute demande de rendez-vous la contacter au 04.92.30.09.20

Permanences service urbanisme :

Des permanences sont tenues en mairie de Mallemoisson par le service instructeur de Château-Arnoux-St-Auban le premier mercredi du mois. Uniquement sur rendez-vous au 04.86.89.10.14

Permanences France Service :

Tous les vendredis à la mairie de 14 h à 16 h sans rendez-vous (Etat civil et mobilité, retraite, emploi, formation, mes droits, santé, logement, justice ...)
Marie-Hélène FERNANDES 06.73.28.61.21

Bulletin communal :

Si vous souhaitez recevoir ce bulletin par mail merci de donner votre adresse mail en mairie ou par mail à l'adresse suivante : accueil@mairiemallemoisson.fr

Marché communal hebdomadaire :

Tous les vendredis de 15h30 à 19h sur le parking de l'hôtel de haute provence. Inscription des nouveaux commerçants en mairie.

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES (OTV)

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



TRAVAUX



Ainsi que nous nous y étions engagés, nous avons commencé les travaux de remise aux normes électriques.

La borne foraine de 5 prises de 220 volts et une prise de 380 volts est enfin installée pour la plus grande satisfaction des commerçants présents sur le marché le vendredi après midi qui n'auront plus de coupures intempestives du courant.

Etat civil

Naissances : Séraphin EMY le 22 juin 2023

Mariages : Teddy GALLARDO et Lucie CHABOT le 3 juin 2023
Dylan VILLALBA et Estelle LIAUTAUD le 24 juin 2023

Décès : Bronislaw NOWOCIEN le 8 mai 2023, Yvan DAUBERCIES le 22 mai 2023

Le mot de l'opposition : Difficile de commenter l'actualité de la commune de Mallemoisson lorsqu'il ne se passe rien ... D'ailleurs, que s'est-il passé en 3 ans ? A part une vague de démissions et l'obligation de réunir 3 fois d'affilée le conseil municipal pour arriver à voter le dernier budget de la commune, pas grand chose à déclarer ... Et même lorsqu'il s'agit de se mobiliser pour dire stop à la violence et aux débordements inadmissibles que l'on a connu ces derniers jours. Aucun appel à la mobilisation, aucune communication. Rien ... Désespérément rien...

Directeur de publication : Jean-Paul COMTE, Maire

Comité de rédaction : Isabelle DELAMARE

Maquette et impression : Mairie de MALLEMOISSON

Image : Source Mairie, Provence Alpes Agglomération, google droit d'utilisation sans but commercial